



Membres du CSE (Renouvellement) : management de la santé, sécurité et conditions de travail

VOTRE FUTURE COMPETENCE :

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

- Comprendre à nouveau les rôles et les règles de fonctionnement du CSE dans le cadre de ses missions santé, sécurité et conditions de travail
- S'approprier à nouveau les notions clés, méthodes et outils pour l'évaluation des risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- **Aptitudes** : Revoir les rôles et les missions du CSE ; Être acteur de la santé et de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail.
- **Compétences** : A l'issue de la formation vous serez capable: d'identifier et mobiliser les acteurs de la santé, sécurité ; de participer à l'évaluation des risques santé, sécurité et conditions de travail ; de mener à bien des enquêtes liées aux accidents.

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

- **Méthodes mobilisées :**
 - apports théoriques
 - ressources documentaires
 - cas pratiques
 - mise en situation
 - « Ice breaker »
- **Modalités d'évaluation :**
 - positionnement à l'entrée
 - exercices en individuel ou en groupe (mise en pratique, étude de cas, quiz ...)
 - échanges interactifs
 - positionnement final

Types de structures concernées :

Toutes catégories d'entreprises et tous secteurs d'activité.

Poursuite de formations, passerelles :

Notre offre de formation vous permettra de développer des compétences complémentaires, nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

- Tous les sites sont accessibles ;
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

**LIEU ET CONTACT : Service Accueil
CRITT Réunion (MRST)**

3, rue Serge Ycard 97490 Sainte Clotilde

0262 92 24 00

✉ critt@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet : www.reunion.cci.fr

Public visé :

Représentants du personnel au Comité Social et Economiques, titulaires ou suppléants, membres de la Commission de santé sécurité et conditions de travail dans le cadre de leur deuxième mandat.

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale du CSE-SSCT (1^{er} mandat).

Validation de la formation :

- **Attestation de suivi** : certificat de réalisation remis en fin de formation par stagiaire.

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation.

Durée :

- **Stage(s) / Temps en centre :**
 - 3 jours / 21h : -300 / +300 salariés sans être de la CSSCT.
 - 5 jours / 35h : +300 salariés et membres de la CSSCT.

Modalités et délai d'accès :

- **Modalités** : bulletin d'inscription, convention/contrat de formation ;
- **Date de démarrage** : selon le calendrier disponible sur demande ;
- **Délai d'accès** : variable selon le délai d'acceptation du financeur concerné.
- **Inscription** : critt@reunion.cci.fr

Tarifs :

- En intra-entreprise : 2700 € HT* (3 jours) / 4500 € HT* (5 jours) (tarifs pour groupe de 6 maximum) ;

Pour une formation sur-mesure, nous contacter pour obtenir un devis.

- En inter-entreprise : 900 € HT* (3 jours) / 1500 € HT* (5 jours) par personne.

Session garantie sous réserve de participants.

**TVA non applicable*

PROGRAMME SYNTHETIQUE DE FORMATION

Rôle et Fonctionnement du CSE en matière de SSCT

- Présentation du CSE : définition, rôle, composition ;
- Ressources et moyens du CSE ;
- Les acteurs de la santé et sécurité au travail.

Examiner les documents et informations de la SSCT

- Les informations et documents en matière de SSCT transmises par l'employeur ;
- Présentation des documents/outils : DUERP, fiche entreprise, indicateurs santé, sécurité au travail.

Consulter le CSE sur des sujets SSCT

- Les obligations de l'employeur : en matière d'information et de consultation du CSE, en matière de formation générale à la sécurité, etc.

Promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

- Présentation des notions SST : principes de prévention, dangers, dommages, risques professionnels, accidents, maladies professionnelles ;
- Evaluer les risques, les identifier et les hiérarchiser ;
- Comprendre et analyser le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;
- Réaliser des inspections et des enquêtes (arbre des causes, méthode des 5 M).

Comprendre et agir face aux situations particulières

- Présentation des notions de RPS, TMS, etc.

Retour d'expérience du précédent mandat

POINTS FORTS : Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.

Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.